

## CRITERES D'EVALUATIONS

Etape	PROPOSITION TECHNIQUE	Pointage maximal	Pourcentage
<b>1. Examen préliminaire</b>	Vérification des documents requis : a) proposition technique incluant une méthodologie, un plan de travail détaillé et un calendrier indicatif des activités ; b) CV détaillé signé soulignant les expériences et expertises dans les domaines recherchés ; c) Copies de diplômes ou de certificats attestant les compétences requises ; d) Engagement de disponibilité à réaliser la prestation au cours de la période indiquée ; e) Proposition financière signée.		0 %
<b>2. Evaluation technique</b>	<b>A. Education</b>	15	70 %
	Niveau d'éducation dans les domaines relatifs à cette consultation tel qu'indiqué dans les termes de référence.		
	Diplôme 3 <sup>ème</sup> cycle (Doctorat) ..... 15 points Diplôme 2 <sup>ème</sup> cycle (Maitrise) ..... 10 points Diplôme 1 <sup>er</sup> cycle (Licence) ..... 5 points		
	<b>B. Expérience générale</b>	10	
	Nombre d'années d'expérience dans la conduite d'études		
	- Supérieur à 10 ans ..... 10 points - 5 à 10 ans ..... 7 points - Moins de 5 ans ..... 3 points		
	<b>C. Expérience spécifique</b>	15	
	Etudes similaires ou ayant rapport avec la mission déjà menées (Élaboration de PCD ou autre document de planification) :		
- Plus de 5 Etudes ..... 10 points - 3 à 5 Etudes ..... 7 points - 1 ou 2 Etudes ..... 3 points			
Expériences en gouvernance locale suivant le parcours professionnel :			
- Supérieur à 10 ans ..... 5 points - 5 à 10 ans ..... 3 points - 1 à 5 ans ..... 1 point			
<b>D. Compréhension du mandat et méthodologie proposée</b>	30		
Compréhension du mandat à travers la pertinence de l'analyse et des commentaires des TDR ..... 5 points maximum			

	Clarté et cohérence de la méthodologie à travers l'articulation des différentes étapes ..... 5 points maximum		
	Pertinence des outils méthodologiques proposés (statistiques, cartographiques ...) ..... 5 points maximum		
	Calendrier des activités proposé et cohérence du chronogramme ..... 5 points maximum		
	Prise en compte de l'approche participative ..... 5 points maximum		
	Prise en compte de l'aspect genre ..... 5 points maximum		
	<b>Note maximale pour l'évaluation technique</b>	<b>70</b>	
<b>PROPOSITION FINANCIERE</b>			
<b>3. Evaluation financière</b>	La note maximale sera attribuée à la proposition financière la plus basse. Toutes les autres propositions recevront une note par rapport à la proposition la plus basse en utilisant la formule suivante :		<b>30 %</b>
	<p style="text-align: center;"><b><math>N = p(m/M)</math></b></p> <p>Où :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- N : notation de la proposition financière évaluée</li> <li>- p : nombre maximal de points attribué à l'offre financière</li> <li>- m : montant de la proposition la plus base</li> <li>- M : montant de la proposition évaluée</li> </ul>		
	<b>Note maximale pour l'évaluation financière</b>	<b>30</b>	